



TOURING PEDESTRE ANNECY
 63, avenue de Genève
 74000 ANNECY
<http://www.touring-pe.com>

Assurance RCP : Groupama, gestion assurée par Gras Savoye
 En coordination avec le CDRP74, le TPA, utilisateur de l'Extension de l'Immatriculation Tourisme

Garantie financière : Groupama



NOTICE D'INFORMATION et DESCRIPTIF DU SEJOUR avec IMMATRICULATION TOURISME séjour N° FR 011018

Version du 08 04 2022

IMMATRICULATION TOURISME
 n° IM075100362

Randonnée Pédestre - Niveau E3 T2 R2 (ancienne cotation P1 T1)
Balades au pays des oliviers
 Du 1^{er} mai au 6 mai 2022
 randonnées en étoile autour de Buis les Baronnies

Animateur organisateur	René Garcin-Pebeyre
Animateur(s) associé(s)	Bruno Pidello responsable logistique Martine Pidello
Nombre de participants	Mini 8 maxi 16
Hébergement	Réservation centre de vacances le cloître des Dominicains 26170 Buis les Baronnies
type - coordonnées	
conditions	pension complète en chambres doubles (picnic fournis 4 jours)
Transport	Chiffré en covoiturage avec véhicules particuliers
Cartes IGN	3039 ET, 3139 ET et 3140 ET topo guide FFRP le Parc naturel régional des Baronnies provençales

Date	Heure	Programme journalier	Niveau	Coût des trajets voir remarque 3	Prix de la pension /pers.	Coûts divers par personne	Commentaires
J1 Dim 01/05	8h	Départ d'Anney Parking autoroute Anney centre Arrivée : Saint Maurice sur Eygues rando : les Garennes variante courte E1 (IBP 25) T2 R2 (ancienne cotation P1T1) dèn 210m dist 7 km durée 2h30 Saint Maurice Buis installation au gîte Soirée libre	E2T2R2	par véh. de 4 p. 313km péage 28,50 € 33km	chambre double 315,00 € (pension Complète 5 nuitées) chambre individuelle 390,00 €		amener 1 Pique-nique Draps et linge de toilette fournis
J2 Lun 02/05	9h	départ de Buis arrivée Bénivay-Ollon rando : les hauts de St Jean d'Ollon E2 (IBP 45) T2 R2 (ancienne cotation P1T1) dèn 380m dist 9km durée 4h Retour au gîte - Soirée libre	E2T2R2	par véh. de 4 p. 26 km AR			Pique-nique fourni prévoir contenant pour salade
J3 Mar 03/05	9h	départ de Buis arrivée le Poët en Percipe rando : montagne de la Loube et des Tunes E2 (IBP 48) T2 R2 (ancienne cotation P1T1) dèn 300 m dist 10 km durée 4h Retour au gîte - Soirée libre	E2T2R2	par véh. de 4 p. 30km AR			idem
J4 Mer 04/05	10h	repos : matin : grand marché provençal midi : repas restaurant (prévoir 30 €) à Plaisians Après-midi : visite chapelle ND de la Consolation à Pierrelongue puis visite Mollans		par véh. de 4 p. 30€/personne 2,5€/personne 35km le vyg		30,00 € 2,50 €	
J5 Jeu 05/05	9h	départ de Buis arrivée St Léger du Ventoux rando : St Léger du Ventoux Brantes E3 (IBP 55) T2 R2 dist 12km dèn 400m durée 5h Retour au gîte - Soirée libre	E3T2R2	par véh. de 4 p. 45km AR			idem
J6 Vendr 06/05	9h15	départ à pieds de Buis rando: balade des oliviers E2 (IBP 35) T2 R2 dist 7km dèn 200m durée 2h30 voyage retour par Crest , Alixan puis autoroute Covoiturage voiture 788*0,1=78,8 Péage50,50/4=12,60	E2T2R2	par véh. de 4 p. péage 22,00 € 306km Soit 92€			idem
		Frais de dossier SPJ (2€ /jour/adhérent)	soit	12€			
		SEJOUR avec IT : Frais FFRandonnée pour Immatriculation Tourisme		5 €			
		pension complète					inclut la taxe de séjour et les 4 pic nic fournis
		ESTIMATION COUT TOTAL DU SEJOUR		€/personne 457,00 €	(ou 532€) si ch indi		
		SEJOUR avec IT : Assurance individuelle annulation de voyage ou interruption de séjour - Souscription auprès de Gras Savoye vivement recommandée (voir notice d'information Annexe 10 sur le site Onglet SPJ/Immatriculation Tourisme) Doit impérativement être souscrite lors de l'inscription				21,00 €	

Remarques	Rq 1- IBP<25 E1 <50 E2 >50 E3
	Rq 2-
	Rq 3- Coût du covoiturage variable en fonction du nombre de personnes dans les véhicules et d'une location éventuelle de minibus
	Les données concernant les randonnées (dénivelés, temps de marche ...) sont renseignées à titre indicatif et peuvent varier sensiblement en fonction des conditions du jour
	Le programme ci-dessus pourra être adapté ou modifié en fonction des conditions météorologiques, environnementales et des participants, ou de toute situation indépendante de notre volonté
	Les personnes qui ne participeraient pas au programme prévu et/ou adapté resteraient sous leur propre responsabilité.
	Chaque participant doit être en possession de l'équipement et des documents prévus au Règlement Intérieur du TPA.
	En cas d'annulation pour raison sanitaire (Covid) les acomptes ne seront remboursés qu'après remboursement par l'hôtelier hôtebergeur, selon la législation en vigueur.

Formalités	CIN Carte d'identité Nationale – Carte Vitale - Pass sanitaire (si toujours en vigueur)
------------	--

Paiement	A l'inscription, joindre : photocopie licence FFRP+ 1 chèque à l'ordre du TPA de 100 € (ou 120€ si ch indi) à titre d'acompte (83€ ou 103€ hébergement, 5 € frais IT, 12€ frais de dossier) envoyé à Martine Pidello Assurance facultative : 1 chèque séparé à l'ordre du TPA de 21 € correspondant à l'assurance annulation voyage / interruption séjour, accompagné du bulletin de souscription (rempli qu'il y ait souscription ou non) Dans tous les cas le candidat au séjour doit retourner le bulletin de souscription à l'assurance facultative : soit il ne souscrit pas à l'assurance, il remplit tout de même le bulletin sans oublier de cocher la case située à gauche du cadre signature, soit il souscrit et établit alors 1 chèque séparé à l'ordre du TPA de 21 € le solde des frais d'hébergement, soit 232€ (ou 287€ si ch indi) par chèque à l'ordre du TPA au plus tard le 17 avril envoyé à Martine Pidello Le solde sera à régler sur place : covoiturage 92 € réglés directement aux chauffeurs, et les autres frais lors du repas (30 €) et de la visite (2,50 €).
----------	--

Inscription	Début des inscriptions : lundi 15 novembre Fin des inscriptions : 3 décembre Dossier complet d'inscription (bulletin d'inscription, bulletin de souscription (ou non) à l'assurance et chèques à envoyer à : Martine Pidello Martine Pidello 6 av du Général de Gaulle Anney le Vieux 74940 ANNECY L'inscription ne sera prise en compte qu'à réception du chèque d'acompte, et sera validée selon le règlement SPJ en vigueur, au plus tôt 3 semaines après la date de début d'inscription . Nota : les personnes avec voiture auront priorité .
-------------	--

Conditions d'annulation :	Voir bulletin d'inscription
---------------------------	-----------------------------